

JARRIE MAG

n°129

Trimestriel • Janvier 2024

DOSSIER

SÉCURITÉ : RÉUNION PUBLIQUE
PCS, SERVICE MUTUALISÉ DE
LA MÉTROPOLE, CONVENTION
POLICE MUNICIPALE...

P.5 ACTUALITÉ

Fête de Noël de Jarrie

P.17 CULTURE

Les ateliers de construction
de la politique culturelle

zoom P.24

Nouvelle application Ville

Jarrie

SOMMAIRE



P 4-5 **ACTUALITÉ**

P 6-7 **TRAVAUX**

P 8 **URBANISME**

P 9 **ENVIRONNEMENT**

P 10-11 **ENFANCE**

DOSSIER

P 12-14

**SÉCURITÉ : RÉUNION PUBLIQUE
PCS, SERVICE MUTUALISÉ DE
LA MÉTROPOLE, CONVENTION
POLICE MUNICIPALE...**

P 15 **ÉCONOMIE**

P 16-17 **CULTURE**

P 18-19 **SOCIAL**



P 20-21 **ASSOCIATIONS**

P 21 **TRIBUNE LIBRE**

P 22 **INFOS PRATIQUES**

P 23 **AGENDA**

P 24 **ZOOM**



Directeur de la publication : Raphaël Guerrero
Rédaction et prises de vue : Céline Rostaing, commune de Jarrie,
service communication - Réalisation : New Deal - Impression : Imprimerie
Notre Dame, imprimé sur papier recyclé - Distribution : Mairie de Jarrie
- Dépôt légal : janvier 2024 - Tirage : 2 100 exemplaires - Crédits photos :
couv. : pompiers de Jarrie, Commune de Jarrie : p. 2-13, p. 15-17,
p. 19-21, Cie ACOUR : p. 5, Freepik : p. 7-9, p. 14, Lena Riegel : p. 8, GAM :
p. 9, SIOCE : p. 10, CSC Malraux : p. 11, Illustration Ciril Group : p. 13, SDIS
Isère : p. 14, Magazine & Fils : p. 14, 4Home : p. 15, CCAS Jarrie : p. 18,
Les amis de la pétanque : p. 20, François Giroud : p. 21, Alice & Clochette :
p. 23, CityAll : p. 24.

Temps forts MUNICIPAUX



CONSEILS MUNICIPAUX

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

LUNDIS 15 JANVIER ET 12 FÉVRIER

Les conseils municipaux sont ouverts
au public et débutent à **18h** salle du conseil
municipal. L'ordre du jour de chaque conseil
municipal est diffusé sur www.mairie-jarrie.fr
et sur la page Facebook « Ville de Jarrie ».



AUTRE RENDEZ-VOUS

VŒUX 2024

MARDI 16 JANVIER À 19H

Salle Malraux - 1 montée des Clares - Jarrie
(voir Agenda p. 23).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Élona **SALGUEIRO**, née le 08 septembre 2023

Valentina **GOT**, née le 27 octobre 2023

MARIAGE

Thierry **MOULIN** et Isabelle **ROCHE**, le 28 octobre 2023

DÉCÈS

Pascal **VICEDO**, le 06 septembre 2023

Timothé **CHABRAT**, le 03 octobre 2023

Patrick **MASSÉ**, le 04 octobre 2023

Marc **GUÉTAZ**, le 27 octobre 2023

Danielle **SOUTY-BONNOT** née **BARBIER**, le 13 novembre 2023

Léon **NAVARETTE**, le 30 novembre 2023

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE EN VOUS ABONNANT



> À NOTRE PAGE FACEBOOK :
facebook.com/villedeJarrie



> AU COMPTE INSTAGRAM :
www.instagram.com/villedejarrie/



> À LA NEWSLETTER EN VOUS INSCRIVANT
DEPUIS LE SITE WEB



> EN TÉLÉCHARGEANT SUR VOTRE
PLAY STORE :
l'Appli Ville CityAll Ville de Jarrie

édito



Le Maire,
Raphaël GUERRERO
Vice-Président
aux finances de Grenoble-
Alpes Métropole

Chères Jarroises, chers Jarrois,

Je suis très heureux de vous retrouver en ce début d'année 2024
avec cette nouvelle édition du Jarrie Mag.

La période des fêtes de fin d'année se termine doucement et
j'espère que vous avez pu profiter de ces moments en famille ou
entre amis. Il est important de savoir se ressourcer sur ces temps
où tout se met en pause.

Mardi 16 janvier à 19 h, j'aurai le plaisir de vous recevoir, accom-
pagné du conseil municipal, afin de vous présenter les vœux de la
municipalité. C'est un temps fort de la vie politique communale
lors duquel je pourrai vous présenter les réalisations de l'année
écoulée et vous présenter les projets pour 2024 et les années
suivantes. La soirée se poursuivra avec la mise à l'honneur de
sportifs et de Jarroises et Jarrois investis. Nous terminerons cha-
leureusement autour d'un buffet convivial pour lequel nous avons
porté une attention toute particulière cette année.

2024 sera une année de jeux olympiques. Après l'année du cente-
naire du rugby, le sport sera encore à l'honneur. Avec les élus et
les associations culturelles, nous allons enfin pouvoir ouvrir le
dossier de réfection de l'Espace Culturel Paul-Bernard. Bien
d'autres dossiers feront le quotidien des élus et des agents muni-
cipaux pour la nouvelle année. Je vous exposerai tout cela lors de
la soirée des vœux.

À toutes et à tous, je vous présente tous mes vœux pour 2024. Que
cette nouvelle année soit le signe de réussite, amitié, famille et
joie de vivre.

Bien chaleureusement.

UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À JARRIE : MEHDI BOULARES-HUGONNARD

LA COMMUNE DE JARRIE ACCUEILLE, DEPUIS LE 4 DÉCEMBRE DERNIER, SON NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MEHDI BOULARES-HUGONNARD, 51 ANS, QUI A QUITTÉ SON PRÉCÉDENT POSTE À BERNIN POUR REJOINDRE CETTE NOUVELLE AVENTURE.

Après quinze années dans le secteur informatique, Mehdi Boulares-Hugonnard a entrepris une reconversion, obtenant successivement une Licence (2008) et une Maîtrise en Droit privé à l'Université Pierre-Mendes-France de Grenoble, puis se spécialisant en droit des affaires à l'Université de Strasbourg. Son parcours professionnel l'a également amené à travailler en cabinet d'avocats, où il a acquis une expertise en droit social, ainsi qu'en tant que juriste spécialisé en droit de la consommation et des contrats commerciaux.

Interrogé sur les raisons de sa candidature à Jarrie, ce dernier souligne l'importance de diversifier les expériences au sein de différentes communes dans le cadre d'une carrière dans la fonction publique. Chaque municipalité présente en effet ses propres défis, besoins et dynamiques communautaires, offrant ainsi une vision plus complète des enjeux auxquels les mairies font face.

Pour le nouveau Secrétaire Général, Jarrie représente une opportunité de changement tout en lui permettant de se rapprocher du sud-grenoblois qu'il affectionne particulièrement sur un plan personnel. La perspective de collaborer avec Raphaël Guerrero, qu'il connaît déjà, a également été un élément déterminant dans sa décision. Concernant ses missions principales, Mehdi Boulares-Hugonnard aura pour tâche de mettre en œuvre une nouvelle organisation des services, dont la réflexion a débuté l'année précédente. Il supervisera également le suivi et le renouvellement de certains marchés et délégations de service. Ce qu'il affectionne particulièrement dans son métier ? Le suivi de projets, la coordination des services, le lien essentiel entre les aspects techniques et politiques, la gestion et, en tant que juriste, il a bien évidemment un attrait pour les affaires juridiques, tant dans le domaine contractuel que contentieux.



En parallèle de son activité professionnelle, Mehdi Boulares-Hugonnard s'implique fortement dans le tissu associatif de la Vallée de la Gresse en tant qu'entraîneur de l'équipe de volleyeuses de l'USVG. Il a commencé en 2019 comme coach sportif, puis a suivi une formation pour devenir entraîneur en 2020. Ce qu'il apprécie le plus dans son rôle, ce sont les échanges avec les joueuses et les accompagner vers le plaisir du jeu.

La commune de Jarrie peut ainsi compter sur l'expertise et la diversité des compétences de son nouveau Secrétaire Général pour relever les défis à venir et contribuer au développement de la collectivité.

FESTIVAL LA PASSERELLE : UNE DEUXIÈME ÉDITION COURONNÉE DE SUCCÈS

CE FESTIVAL, ORGANISÉ PAR LA COMPAGNIE ACOUR, DIRIGÉE PAR ROLAND MONON ET CATHERINE GONZALVE-LARNAUDIE, QUI SE DÉROULE SUR JARRIE ET CHAMP-SUR-DRAC, A ÉTÉ INITIÉ IL Y A 2 ANS DANS L'OBJECTIF DE FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE SUR NOTRE TERRITOIRE DU SUD-ISÈRE TOUT EN SOUTENANT LES COMPAGNIES DE THÉÂTRE AMATEUR.

Le comité d'organisation, composé de membres actifs de la Compagnie ACOUR, a mis en place un système de sélection rigoureux des spectacles, que l'on a pu ressentir au travers de la qualité de la programmation proposée. De plus, la volonté novatrice du parrainage du festival par un acteur professionnel, cette année en la personne de Bruno Thircuir, a été instaurée afin de créer une « Passerelle » entre le théâtre amateur et professionnel.

Bien que la fréquentation demeure en développement, avec 300 spectateurs pour sept représentations, les retours positifs sur l'organisation, la qualité des spectacles et l'atmosphère chaleureuse du Café de la Passerelle sont un motif de satisfaction.

Outre les représentations, le festival propose des ateliers de théâtre, des moments d'échanges en lien avec les thématiques des spectacles auxquels ont pu participer des intervenants locaux et des élus de Jarrie et Champ-sur-Drac. Le « Café de la Passerelle » a été un lieu central, offrant une atmosphère conviviale avec restauration, buvette et même un bal folk !

La volonté de grandir persiste, avec l'ambition d'offrir un accès à la culture toujours plus large. Et c'est en ce sens que la compagnie développe des partenariats avec les CCAS de Jarrie et de Champ-sur-Drac en offrant des places gratuites au Festival mais également avec le CSC Malraux au travers d'ateliers de théâtre pour enfants et adolescents.

La Compagnie ACOUR, reconnue pour ses collaborations avec les Musées départementaux et son approche artistique de l'histoire, continue de rayonner à l'extérieur en offrant des propositions artistiques variées (lecture à voix haute, visite théâtralisée de musées, parcours patrimonial, etc.).



LA VILLE DE JARRIE SUR INSTAGRAM : SUIVEZ NOTRE COMMUNAUTÉ EN IMAGES !

NOUVEAUTE !
Suivez la ville de Jarrie
sur Instagram !



@VILLE DE JARRIE_OFFICIEL

Présente depuis plusieurs années sur Facebook, la Ville de Jarrie est fière de vous annoncer son arrivée sur Instagram depuis septembre !

Plongez dans notre ville et restez connectés avec nous pour ne rien manquer des actualités, des projets à venir et des initiatives locales qui font de Jarrie un endroit où il fait bon vivre.

Rejoignez-nous dès maintenant sur Instagram

@VILLE DE JARRIE_OFFICIEL !

Jarrie organise sa première Fête de Noël !



> CETTE ANNÉE, LA COMMUNE DE JARRIE A DÉCIDÉ DE MARQUER LES ESPRITS EN ORGANISANT UNE FÊTE DE NOËL À GRANDE ÉCHELLE, INCLUANT LE MARCHÉ DE LA SAINT-NICOLAS, DÉJÀ UN RENDEZ-VOUS EMBLÉMATIQUE DE LA VILLE DEPUIS PLUS D'UNE DÉCENNIE.

Pour donner vie à cet événement magique, de nombreux acteurs se sont unis autour de Raphaël Guerrero et Céline Viola, Adjointe à la culture et au patrimoine, mettant en place un programme riche en surprises et en émerveillements pour les petits et les grands. Grâce à l'implication du Comité des fêtes, du CSC Malraux, de la Médiathèque Yvette Virot, de la Ludothèque, de l'USJC Ski et de l'USJC Rugby, ainsi que des élus et des agents de la commune, les habitants de Jarrie ont pu vivre une journée inoubliable. Au menu : ateliers créatifs, contes, chants

de Noël, sessions musicales, jeux en bois, chorale, promenades en calèche et bien sûr, la tant attendue rencontre avec le Père Noël. La journée s'est clôturée par un feu d'artifice offert par la municipalité suivi d'un concert du nouveau groupe « ANOMALY ». Les stands buvette et restauration ont été, quant à eux, des alliés précieux pour réchauffer les visiteurs, venus nombreux partager ce moment festif, malgré une météo capricieuse. Cette première édition de la Fête de Noël à Jarrie a été un franc succès, laissant présager de futurs événements tout aussi mémorables.



CÉLINE VIOLA,
ADJOINTE À LA CULTURE
ET AU PATRIMOINE

« La ville est heureuse d'avoir pu travailler main dans la main avec les associations culturelles et sportives pour cette première édition. Ravis de l'affluence inattendue à cet événement et de l'enchantement des enfants, nous souhaitons renouveler l'expérience l'année prochaine. »



JEAN-MICHEL PARROT,
ADJOINT AUX TRAVAUX

RÉNOVATION EN VUE : LES TERRAINS DE TENNIS DE HAUTE-JARRIE SE MÉTAMORPHOSENT !

LES TERRAINS DE TENNIS EMBLÉMATIQUES DE HAUTE-JARRIE, QUI ONT VU DÉFILER TANT DE PASSIONNÉS DEPUIS LES ANNÉES 2000, FONT PEAU NEUVE. EN EFFET, LA SURFACE DE JEU COMPORTAIT D'IMPORTANTES DÉGRADATIONS ET COMMENÇAIT À MONTRER DES SIGNES DE VIEILLISSEMENT NÉCESSITANT UNE INTERVENTION POUR GARANTIR UNE UTILISATION OPTIMALE.

La municipalité a donc pris l'initiative de lancer des travaux de réhabilitation, s'inscrivant ainsi dans sa démarche globale de désimperméabilisation des sols. Le choix s'est porté sur un revêtement de type terre battue, mettant en œuvre une technique ingénieuse combinant une moquette ajourée et de la brique pilée.

Cette nouvelle approche assure non seulement une surface de jeu performante, mais s'aligne également sur les préoccupations environnementales actuelles en favorisant une meilleure perméabilité du sol.

Les travaux, d'un montant de 115 000 €, ont débuté à l'automne dernier, marquant le début d'une transformation attendue avec impatience par la communauté des joueurs. Malheureusement, les conditions climatiques ont contraint à une pause durant l'hiver. Dès l'arrivée des beaux jours au printemps, les travaux reprendront pour finir ce chantier et les espaces végétalisés seront replantés pour offrir aux passionnés un espace de jeu flamboyant dans un cadre verdoyant.



NOUVEAUX AGENTS TECHNIQUES : RENCONTRE AVEC JÉRÔME ROYET ET THIBAUT GAUTHIER

DEUX POSTES VACANTS, AU SEIN DU SERVICE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNE, ONT PERMIS À JÉRÔME ROYET DE REJOINDRE LE SERVICE BÂTIMENT LE 4 SEPTEMBRE, ET À THIBAUT GAUTHIER LE SERVICE VOIRIE ET FESTIVITÉS LE 1^{ER} OCTOBRE.

Leur intitulé de fonction est identique : agent technique. Cela implique un large spectre de missions pour les deux collègues. Jérôme est un agent polyvalent, titulaire d'un CAP Plomberie ; il intervient sur plusieurs domaines (plomberie, électricité, peinture et entretien des bâtiments). Thibaut, qui a suivi des études en Bac pro Aménagement paysager, assure une partie de la propreté urbaine, de l'installation de matériels lors des festivités, et de l'entretien de la voirie communale.

Le choix de leur poste est le fruit d'une réflexion mûrie. Pour Jérôme, qui était plombier-chauffagiste depuis une vingtaine d'années, il représentait le besoin de changement et l'aspiration à une meilleure qualité de vie. Thibaut, qui avait déjà une première expérience au sein de la commune, aux espaces verts, et à la piscine, a été séduit par les bonnes expériences vécues lors de ses stages et contrats précédents au sein de la Mairie.

L'immersion dans leur nouvel environnement professionnel s'est avérée positive. Jérôme et Thibaut soulignent une bonne intégration et une équipe accueillante. Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue !

De gauche à droite,
Jérôme Royet et Thibaut Gauthier.



SÉCURISATION DE LA ROUTE DE LA CROIX PRÉVUE POUR LE PRINTEMPS

LE BILAN DU MARQUAGE PROVISoire, INSTAURÉ SUR LA ROUTE DE LA CROIX AU PRINTEMPS DERNIER, EST POSITIF ET NOUS AVONS PU CONSTATER UNE AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES USAGERS SUR CETTE PORTION DE VOIE.

Durant le premier semestre 2024, Grenoble-Alpes Métropole entreprendra la pose des éléments définitifs. Ces derniers, comprenant les marquages et les dispositifs de sécurité ancrés au sol, viendront remplacer les installations temporaires actuelles.

En parallèle, la commune a complété l'éclairage public. Des lampadaires à LED illuminent désormais le tronçon s'étendant de la route du Général de Gaulle à la route de l'Église. Cette initiative vise à renforcer la visibilité et la sécurité des usagers et contribue ainsi à une circulation plus sereine.



Ces avancées concrètes témoignent de l'engagement des élus en faveur de la sécurité routière. La combinaison de mesures temporaires efficaces et d'investissements pérennes annonce une route de la Croix non seulement sécurisée, mais aussi durablement améliorée pour le bien-être de tous les usagers.

BELLE AVANCÉE POUR LES TRAVAUX DE LA ROUTE DU PLÂTRE

Les travaux de construction du Crapauduc, réalisés par Grenoble-Alpes Métropole, à hauteur de la Réserve Naturelle de l'Étang de Haute-Jarrie ont bien avancé.

Débutée cet automne, la première étape consistait à faire des tranchées et des caniveaux le long de la RNR permettant ainsi la création de 5 passages souterrains pour les amphibiens leur offrant une migration sécurisée pour cette fin d'hiver.

À partir du printemps, des travaux d'enfouissement des réseaux aériens (éclairage, électrique et télécommunication) débiteront. Plusieurs lampadaires, permettant de sécuriser les déplacements routiers et piétons, seront également ajoutés sur cette portion de route. D'ici fin 2024, un trottoir sera créé et viendra clore ces travaux de sécurisation et d'embellissement initiés par la commune avec une mise en œuvre par la Métropole.



Affouage

> LA COMMUNE MET EN VENTE, POUR LES HABITANTS, 20 LOTS DE BOIS DE 10 STÈRES SELON LA COUPE.

Le bois sera débité en grumes. Vous avez jusqu'au 8 mars 2024 pour déposer vos candidatures par mail (en précisant vos nom, prénom, adresse postale complète et numéro de téléphone) à : maria.jallon@mairie-jarrie.fr





MICHEL DOFFAGNE,
ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L'URBANISME



NATHALIE DENIS-OGIER, ADJOINTE EN CHARGE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE POINT AVEC MICHEL DOFFAGNE SUR LE PROJET DU CRAPAUDUC

NOUS AVONS RENCONTRÉ MICHEL DOFFAGNE, ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L'URBANISME, POUR NOUS PARLER DU CRAPAUDUC MIS EN PLACE SUR LA COMMUNE DEPUIS CET AUTOMNE AFIN DE PERMETTRE LA TRAVERSÉE DES AMPHIBIENS EN TOUTE SÉCURITÉ.

L'étang de Haute-Jarrie est une Réserve Naturelle Régionale (RNR) et comme son nom l'indique, elle est placée sous la responsabilité de la Région dans le cadre de son obligation SRB (Stratégie Régionale sur la Biodiversité) avec une délégation de la gestion à Grenoble-Alpes Métropole.

Les travaux de réalisation d'un crapauduc sur l'étang de Haute-Jarrie ont été décidés suite au constat d'un nombre élevé de décès de grenouilles et crapauds durant leur période de reproduction. En

effet, comme nous l'avions mentionné dans le Jarrie Mag du mois d'avril dernier, les amphibiens hivernent dans les champs en face de la Réserve Nationale et traversent la route au printemps pour se rendre à l'étang dans le but de se reproduire occasionnant un massacre de cette population notamment les jours de pluie. L'année passée, en une seule soirée, ce sont plus de 100 spécimens qui ont été retrouvés écrasés malgré l'aide apportée par de nombreux bénévoles, notamment d'habitantes et habitants de la commune.



Ce projet, entièrement financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Grenoble-Alpes Métropole, est donc primordial pour préserver la biodiversité de cet espace naturel sensible et a été lauréat du Programme Patrimoine naturel de la Fondation du patrimoine.



ACQUISITION PARCELLE AB26 CHEMIN FERRÉ

Dans un souci de préservation des espaces agricoles sur notre commune, la Mairie intervient systématiquement sur les ventes de parcelles agricoles privées à usage de jardin familial ou d'activité de loisir.

C'est dans ce contexte qu'elle a acquis dernièrement la parcelle AB26 située chemin Ferré, parcelle qui accueillait un jardin privé et qui sera mise à la location auprès d'un exploitant agricole.



DÉFISCALISATION DES DONS AU PROFIT DES FORÊTS COMMUNALES

DEPUIS 2022, LA LOI DE FINANCES N°2022-1726 PERMET AUX PROPRIÉTAIRES DE PARCELLES FORESTIÈRES D'EFFECTUER DES DONS EN NATURE AUX COMMUNES AU PROFIT D'UNE FORÊT COMMUNALE, DONS QUI PERMETTENT DE BÉNÉFICIER D'UN ABATTEMENT FISCAL (POUR LES PARTICULIERS : 66% DU MONTANT DU DON DANS LA LIMITE DE 20% DU REVENU IMPOSABLE ET POUR LES ENTREPRISES : 60%).



L'objectif de cette action est de favoriser l'entretien et la gestion des forêts afin de limiter les risques (chute d'arbre, incendie...).

Concernant Jarrie, le souhait des élus est d'augmenter la surface de la forêt communale au niveau de la forêt des Frettes en acquérant des parcelles forestières jouxtant celle-ci via le don ou l'achat de parcelles déjà accolées à une parcelle appartenant à la commune.

Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter le service urbanisme de la Mairie.



NATHALIE DENIS-OGIER,
ADJOINTE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



DES PROJETS DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX



La commune a pris la décision d'installer, courant 2024, deux ensembles de panneaux photovoltaïques, l'un sur le toit de l'école du Louvarou, l'autre sur celui des bâtiments du centre technique de la ville.

Le but d'une installation solaire photovoltaïque est de capter et transformer l'énergie du soleil en électricité utilisable (courant continu) qui sera, soit consommée directement dans le bâtiment équipé de panneaux, soit revendue pour être utilisée sur d'autres sites. C'est une production d'énergie propre que les élus ont souhaité tester sur la commune.

Les 200 m² de panneaux qui seront installés sur l'école élémentaire du Louvarou, à partir du printemps 2024, font partie d'un projet proposé par Énerg'Y Citoyenne permettant à notre commune de participer à la préservation de notre environnement en favorisant la fabrication d'énergie verte.

Sur les bâtiments des services techniques, ce sont 650 m² de panneaux qui seront installés à partir du 2^e semestre 2024 et qui permettront une production d'électricité qui alimentera les bâtiments communaux situés sur un rayon de 2 km, dont la piscine communale.



LA VÉGÉTALISATION DES ÉCOLES A DÉBUTÉ

Le planning est tenu concernant la végétalisation des écoles à l'image de l'école maternelle Victor Pignat où 7 jardinières ont été installées dans l'extension de la cour.

Quant à l'école élémentaire du Louvarou, la commande d'arbres pour venir végétaliser la cour a été passée cet automne par les services techniques de la ville. Ce sont 6 arbres qui vont venir agrémenter cet espace de vie et de jeux (chênes, cerisiers, érables et noisetiers). L'objectif de la commune est de replanter au minimum 10 arbres/an sur l'espace public, soit un investissement annuel d'environ 2 500 €.

PROJET PISTE CYCLABLE : LE POINT D'AVANCEMENT

CE PROJET, PILOTÉ PAR GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLITAIN (GAM) EN COLLABORATION AVEC LES ÉLUS DE BRIÉ, CHAMPAGNIER, JARRIE ET ÉCHIROLLES, A FAIT L'OBJET D'UNE RÉUNION EN DÉCEMBRE DERNIER POUR FAIRE UN POINT SUR L'AVANCÉE.

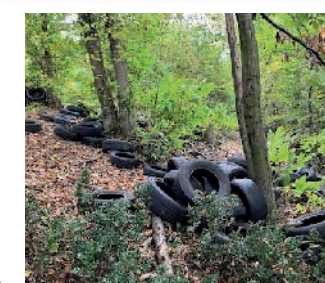
Ont été évoquées les rencontres de GAM et des élus de chaque commune avec des propriétaires fonciers dont les terrains se trouvent sur le parcours de piste cyclable envisagé. Mais également la commande, à l'automne dernier, d'une étude d'impact agricole pour déterminer quelles



conséquences aurait le tracé sur les terrains et quelles mesures compensatoires pourront être envisagées. Cette analyse des différentes procédures (risques et environnement) permettra une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

Décharge sauvage : un coût non négligeable pour la commune

Régulièrement les déchets sont déversés dans la nature à l'image des pneus découverts dernièrement dans la forêt des Frettes (photo ci-contre).



Ces décharges sauvages représentent un coût non négligeable pour la commune. Pour ces 100 pneus abandonnés, la Mairie a dû déboursier 3 440 € TTC (traitement des pneus et main-d'œuvre pour le ramassage). Ce type d'incivilité arrivant entre 3 et 5 fois par an, cela représente une charge annuelle de 10 000 à 15 000 €. Des décharges sont à disposition des professionnels et des particuliers dans l'agglomération. Une surveillance accrue va être déployée sur la commune et ces incivilités seront verbalisées.



MARIO CATENA,
ADJOINT AUX AFFAIRES
SCOLAIRES

LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE VICTOR PIGNAT INAUGURÉE

RÉNOVÉE DURANT L'ÉTÉ, LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE VICTOR PIGNAT A ÉTÉ INAUGURÉE DANS LE CADRE D'UN APÉRITIF DE RENTRÉE LE 2 OCTOBRE DERNIER.

Le maire, Raphaël Guerrero, entouré des élus, de Dominique Petit-Rivière, directrice, et de Virginie Artigau, inspectrice de l'académie, ont accueilli les enseignants, personnels, anciennes institutrices (Geneviève Oliver et Michèle Jost également ancienne directrice) et de nombreux parents autour d'un apéritif afin de leur présenter cette réalisation qui offre aux enfants un environnement de jeux naturel et ludique. Structures de jeux en bois, copeaux et plantation d'arbres pour apporter de la fraîcheur, panneaux colorés pour exprimer sa créativité et jardinières pour favoriser le contact avec la nature, cette nouvelle cour est une belle réussite !



FOCUS SUR LE RELAIS PETITE ENFANCE DU SICCE

Ouvert depuis 2006 à Jarrie, le Relais Petite Enfance accueille toutes les familles ayant un besoin de garde pour leurs enfants. Il s'intègre dans un ensemble de services à destination des jeunes enfants de 0 à 6 ans, gérés par le SICCE (Syndicat Intercommunal présidé par Raphaël Guerrero, aussi Maire de Jarrie) avec la crèche La Ribambelle et le Lieu d'Accueil Enfant Parent « Bleu Citron ». Ses actions sont à destination des parents, des enfants et des assistantes maternelles.



À travers le Guichet Unique du Relais Petite Enfance (RPE), vous pourrez trouver toutes les informations concernant les modes d'accueil, les préinscriptions pour une demande de place en crèche ou la recherche d'une assistante maternelle ou garde à domicile. Il est un soutien pour les parents employant une assistante maternelle ou une garde à domicile, dans les démarches administratives ou l'accueil de leur enfant. Des permanences et des réunions d'informations sont proposées sur rendez-vous.

Le Relais Petite Enfance organise, de façon hebdomadaire, des accueils pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou garde à domicile. Ces regroupements que nous appelons « temps collectifs », ont lieu à la salle Albert Royer tous les mardis matin en période scolaire et seront accueillis par la suite dans la future maison de l'enfance (ex-crèche Ribambelle). Ils offrent aux enfants un espace de jeux et d'expérimentation et aux assistantes maternelles, un temps de réflexion sur leur pratique professionnelle.

La commune de Jarrie compte actuellement 21 assistantes maternelles pour une capacité d'accueil de 71 places. Ce chiffre baisse au fur et à mesure des années (départ à la retraite, réorientation professionnelle, déménagement, moins de candidats à l'agrément...). Afin de redynamiser ce secteur professionnel et d'accompagner les personnes souhaitant s'orienter vers cette activité, le Relais Petite Enfance propose, en complément des actions du Conseil Départemental, des réunions d'information sur les modalités d'accès à cette profession et les spécificités de l'accueil à domicile.

Pour compléter l'offre d'accueil, la crèche La Ribambelle qui a intégré des locaux tout neufs depuis janvier 2022, propose 22 places dont 16 pour les petits jarrois.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LA PETITE ENFANCE, VOUS POUVEZ CONSULTER LE SITE DU SICCE : www.lesicce.fr

NOUVEAUTÉS DANS LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DEPUIS LA RENTRÉE

DEPUIS LA RENTRÉE, LES ENFANTS ONT LE CHOIX. PENDANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES, DES ATELIERS CULTURELS, TECHNIQUES ET SPORTIFS LEUR SONT PROPOSÉS. L'IDÉE EST DE PERMETTRE AUX ENFANTS DE DÉCOUVRIR DE NOUVELLES ACTIVITÉS ET SURTOUT DE RESPECTER LEUR ENVIE ET LEUR RYTHME.

Entre chaque période de vacances, un programme différent est instauré, remplaçant les ateliers au trimestre proposés dans l'ancienne organisation. Durant la première période (Septembre - Octobre), les enfants ont pu faire du théâtre, de l'origami, de la linguistique anglaise, de la danse, de la jonglerie, des ateliers créatifs, du rugby...

Envie de se reposer après une grosse journée d'école ? Les enfants peuvent profiter des espaces cocooning mis en place dans chacun des accueils.

Un espace dédié aux devoirs est également proposé aux élémentaires. Durant la première heure (de 16 h 45 à 17 h 30), les devoirs se font en autonomie et selon l'envie des enfants. Pour ceux inscrits jusqu'à 18 h 30, ce temps est obligatoire.



Des changements également au niveau des goûters. À la demande de la Mairie dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP), le CSC Malraux privilégie les goûters plus sains pour les enfants en proposant davantage de fruits, du pain, des laitages mais aussi des gâteaux plus artisanaux. Un « bar à goûter » est proposé tous les vendredis afin d'éviter le gaspillage. Le concept : proposer aux enfants tous les restes de la semaine sous forme de buffet où chacun choisit ce qu'il a envie de goûter.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

Prévue dans le Code des collectivités territoriales, la délégation de service public permet à un organisme privé ou public d'assurer la gestion d'un service public d'une commune.



En 2019, la commune de Jarrie a lancé un appel d'offres pour déléguer la gestion du service péri et extrascolaire (centre de loisirs). L'association pour la Gestion et l'Animation du CSC Malraux avait alors été retenue jusqu'en 2023. La municipalité a relancé cette année la

procédure pour une durée de 5 ans (2024-2028) en élargissant la gestion au service de cantine scolaire. L'association pour la Gestion et l'Animation du CSC Malraux, à nouveau retenue, poursuivra dès janvier la gestion de l'ensemble des services péri et extrasco-

laire et à partir de septembre 2024 des cantines de la commune et ce jusqu'en 2028.

Toutefois, cette gestion reste sous le contrôle de la commune, à savoir que chaque grande orientation concernant les services délégués doit être soumise à validation. Dès janvier, une commission spécifique de délégation de service public, réunissant, notamment, les élus de la commune et de Malraux et les techniciens, sera mise en place. Cette commission aura pour mission de veiller au respect du cahier des charges de l'appel d'offres mais également de proposer des axes d'amélioration des services proposés. L'une de ses premières missions sera de construire le projet de gestion de la cantine intégrant les personnels titulaires d'ici septembre.

Raphaël Guerrero et les élus se disent ravis que la délégation de la gestion de la cantine ait été reprise par l'association pour la Gestion et l'Animation du CSC Malraux, association très investie sur notre commune, et tiennent à saluer Françoise Lombard, la Présidente.



Raphaël Guerrero,
Maire de Jarrie

La commune de Jarrie est soumise à de nombreux risques naturels ou technologiques. Afin d'organiser les secours en cas d'événement majeur, le Maire doit disposer d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui a été réglementairement révisé en 2023. Présenté en réunion publique cet automne, ce nouveau PCS fut l'occasion d'échanger avec les habitants, mais également de moderniser notre système d'alerte et d'adhérer au service mutualisé « risque et résilience » de la métropole.



LA RÉUNION PUBLIQUE SPÉCIALE PCS, LABELLISÉE PAR LE GOUVERNEMENT

COMME NOUS L'AVIONS ÉVOQUÉ DANS LE JARRIE MAG DU MOIS D'OCTOBRE, LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE JARRIE A FAIT PEAU NEUVE EN 2023. NE RESTAIT PLUS QU'À LE PRÉSENTER OFFICIELLEMENT AUX HABITANTS.

Cette présentation a eu lieu au cours d'une réunion publique le 13 octobre dernier, s'inscrivant dans le cadre de la Journée Nationale de la Résilience, une initiative gouvernementale visant à promouvoir la sensibilisation à la culture du risque et de la résilience auprès du plus grand nombre.

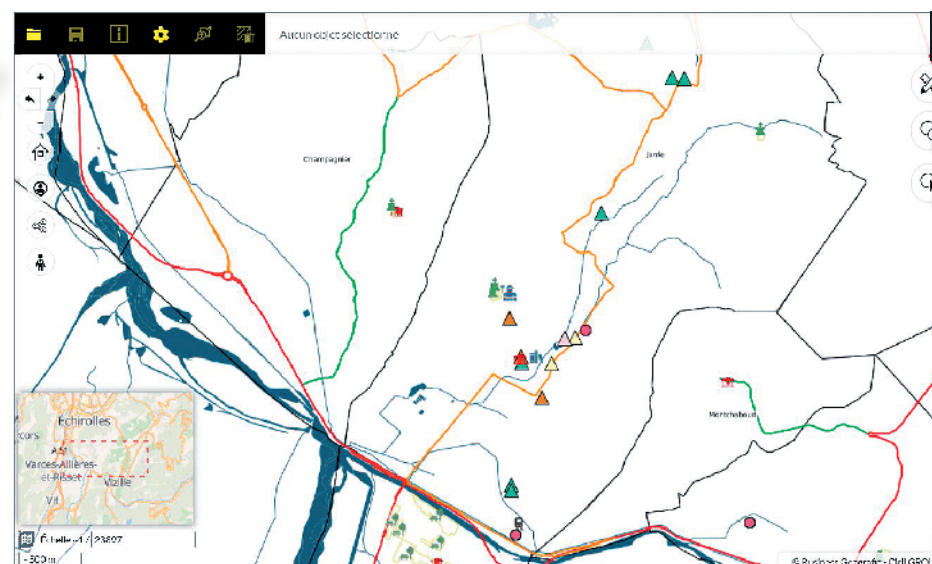
En plus de découvrir ce nouvel outil, le public a pu participer à différents ateliers proposés par les pompiers de Jarrie, la Police Municipale, la chargée de mission risque majeur de la commune, le musée de la chimie et l'association Sciences et Malice. Maniement d'extincteurs, consti-

tution de son sac de confinement ou d'évacuation, expérience scientifique sur les risques de certains produits ménagers et rappel des consignes de sécurité en cas de risque majeur étaient au programme de ces ateliers.

La réunion publique a reçu une labellisation et les actions proposées lors de cette rencontre sont désormais répertoriées sur le site du Ministère de l'Intérieur (www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/journee-nationale-de-resilience-2023-tous-resilients-face-aux).

Adhésion de Jarrie au service mutualisé Grenoble-Alpes Métropole risque et résilience

En 2023, la municipalité a signé une convention avec Grenoble-Alpes Métropole dans l'objectif de bénéficier de l'expertise de leur service Risque et Résilience dans le cadre de la gestion des risques sur notre commune.



APPLICATION CARTOGRAPHIQUE D'AIDE À LA GESTION DE CRISE



Cette convention nous permet désormais d'avoir, entre autres, accès à des outils d'aide à la gestion des risques tels que l'application cartographique ACDC basée sur la connaissance de la vulnérabilité du territoire. Véritable outil d'aide à la décision en cas de risques majeurs sur la commune, cette application nous permettra d'avoir accès à des données de gestion de crise telles que le nombre de logements et d'habitants concernés par le risque en cours, les lieux importants sur la zone (écoles, centre aéré...) et d'organiser les opérations de secours en conséquence.

Notre adhésion nous permettra également de bénéficier de conseils et d'expertises techniques en amont d'opérations d'urbanisme afin de vérifier la faisabilité des projets en fonction des risques présents sur la zone concernée.

FOCUS SUR LA POLICE MUNICIPALE PLURICOMMUNALE

UNE CONVENTION DE COORDINATION DE LA POLICE PLURICOMMUNALE ET DES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT ENTRE LA PRÉFECTURE DE L'ISÈRE, LES COMMUNES DE JARRIE, CHAMP-SUR-DRAC, CHAMPAGNIER, ET AUPARAVANT BRIÉ (QUI A DÉCIDÉ DE QUITTER LE SERVICE AU 1^{ER} JANVIER 2024) AINSI QUE LA GENDARMERIE NATIONALE EST MISE EN PLACE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES COMMUNES, DES BIENS ET DE LEURS HABITANTS.

La Police Municipale pluricommunale, dont les agents et les équipements sont mis à disposition des 3 communes restantes, est composée de 3 brigadiers chefs principaux qui interviennent à la demande des administrés et des Maires.

Leurs missions: patrouille de surveillance générale pour garantir la tranquillité publique, intervention et surveillance de la circulation, des stationnements, surveillance des établissements scolaires, veille à la sécurité lors des cérémonies, fêtes et événements, prévention de violences urbaines, prévention de cambriolages dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances », enregistrement des déclarations de chiens dangereux, contrôle de conformités des permis de construire, etc.

Cette organisation pluricommunale permet une présence renforcée des forces de sécurité en semaine (de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h). En dehors de ces horaires, la gendarmerie de Vizille prend le relais sur les interventions.



Récemment, le brigadier-chef principal **Frédéric Sandier** a rejoint l'équipe et assure ses missions plus particulièrement sur Champ-sur-Drac. Son parcours est riche et varié. Tout d'abord éducateur auprès d'enfants porteurs de déficiences intellectuelles, il a ensuite œuvré comme médiateur social à la Mairie d'Eybens avant de passer le concours de la police municipale. Il a exercé, par la suite, sur Eybens, Échirolles et Vif, et a finalement choisi de rejoindre depuis cet automne Champ-sur-Drac, sa ville de cœur dans laquelle il réside. Frédéric a, au cours de sa carrière, mené plusieurs projets d'actions de prévention en milieu scolaire, auprès des seniors, et a été également moniteur de tir auprès des policiers municipaux de la Région. Il nous confie être ravi de rejoindre cette brigade qui lui permet de travailler en toute autonomie sur Champ-sur-Drac mais également de manière collaborative avec les autres collègues de Jarrie et de Champagnier. Nous lui souhaitons la bienvenue.

À PARTIR DE 16 ANS DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE À JARRIE



**LES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE
RECRUTENT**

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE !

Contactez le centre de secours,
le plus proche de chez vous.
ou rendez-vous sur
www.sdis38.fr

> Caserne de Jarrie
691, montée de la Creuse aux Charbonneaux



LES BONS RÉFLEXES

Nous profitons de ce dossier « Sécurité »
pour vous rappeler les bons réflexes à adopter
en cas de risques industriels majeurs :

Campagne d'information et de prévention 2023

Risques industriels majeurs

Les bons réflexes en cas d'accident

En cas d'alerte, par FR-Alert* ou par la sirène**...

OUI



**ABRUTEZ-VOUS
DANS LE BÂTIMENT
LE PLUS PROCHÉ.**

Fermez portes,
fenêtres et volets
et coupez la VMC.

OUI



**RESTEZ
À L'ÉCOUTE
DES CONSIGNES.**

Écoutez la radio ou
consultez les réseaux
sociaux de votre
producteur.

NON



**N'ALLEZ PAS
CHERCHER
VOS ENFANTS
À L'ÉCOLE.**

Ils sont pris en charge par
les équipes pédagogiques.

NON



**ÉVITEZ DE
TÉLÉPHONER**

Vous laissez ainsi
les réseaux disponibles
pour les secours.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site lesbonsreflexes.com

À tout moment, retrouvez les informations utiles sur les risques
industriels dans votre région et la conduite à tenir en cas d'alerte
sur le site internet lesbonsreflexes.com

CONSIGNES À RESPECTER EN CAS D'INCIDENT SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

- > NE JAMAIS TOUCHER À DES FILS TOMBÉS À TERRE
- > SIGNALER À ENEDIS TOUTE ANOMALIE CONSTATÉE
- > NE JAMAIS TOUCHER À UN OBJET EN CONTACT AVEC UNE LIGNE ÉLECTRIQUE
- > RESPECTER LES ZONES DE DANGER BALISÉES

Signaler à Enedis toute situation dangereuse 24h/24, 7j/7
au **09 72 67 50 38**



MICHEL DOFFAGNE,
ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET À L'URBANISME

4HOME : UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE DE RÉNOVATION ET CONSTRUCTION BOIS À JARRIE

BASÉE À JARRIE, L'ENTREPRISE
4HOME, FONDÉE IL Y A UN AN
PAR JEAN-SÉBASTIEN VIMONT,
CONNAÎT UN ESSOR RAPIDE
AVEC L'ARRIVÉE DE DEUX
ASSOCIÉS SUPPLÉMENTAIRES,
BASTIEN LABORIE
ET LÉA CARRIGNON.

M. Vimont, ingénieur en génie logiciel avec
une expertise de 22 ans en informatique,
a initié le projet suite à la rénovation de
sa propre maison qui lui a donné l'envie
d'évoluer dans ce domaine de construc-
tion écologique et l'a poussé à suivre une
formation au sein de l'entreprise qui avait
réalisé ses travaux d'extension.

Spécialisée dans l'ossature bois, 4Home
propose un service de construction sur
mesure, ainsi que la réalisation d'aména-
gement intérieur en bois noble français
ou européen (chêne, merisier, orme,
et hêtre). Que ce soit pour des garages,
des extensions de maison, des terrasses,
ou des bardages, son champ d'interven-
tion s'étend de la conception à la réalisa-



tion, avec un délai d'environ une quinzaine
de jours pour la construction d'une struc-
ture de maison (hors toit et finitions) et
de 3 jours pour la pose.

4Home intervient aussi bien pour des
particuliers que des professionnels en
Rhône-Alpes, voire sur toute la France
pour des projets spécifiques.

CONTACT :
Tél. : 06 95 74 56 62
Mail : contact@4-home.fr
404 route du Mollard
Lot Paul Bresson - 38560 Jarrie
www.4-home.fr



UN NOUVEL ÉPICIER SUR HAUTE-JARRIE

VOUS L'AVEZ PEUT-ÊTRE REMARQUÉ MAIS L'ÉPICERIE DE JARRIE EST TENUE,
DEPUIS MI-AOÛT, PAR DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES.



Ce sont deux frères, Hamza et Salah Bouchamia,
déjà propriétaires d'une épicerie sur Varcès depuis
2021, qui ont repris les rênes de ce commerce de
proximité. Et c'est plus particulièrement Hamza qui
vous accueille dans l'épicerie située au domaine de
l'Enclos sur Haute-Jarrie, son frère continuant son
activité sur Varcès. Hamza vous propose, du mardi
au dimanche, de 8 h à 21 h, une grande variété de
produits : fruits et légumes, produits d'hygiène et
d'entretien, produits alimentaires divers, surgelés,
produits frais et dépôt de pain venant tout droit
d'une boulangerie.

Un magasin de proximité bien utile, d'autant que
vous pourrez également profiter d'un service de
Relais colis (Mondial Relay).

Contact :
Épicerie de Jarrie - 1 074 rue Général de Gaulle, 38560 Jarrie - Tél. : 09 55 29 99 34



CÉLINE VIOLA,
ADJOINTE À LA CULTURE
ET AU PATRIMOINE

MUSÉE DE LA CHIMIE : RETOUR SUR LA FÊTE DE LA SCIENCE 2023 ET LES ATELIERS DE LA TOUSSAINT

CETTE DEUXIÈME ÉDITION DU PARCOURS SCIENTIFIQUE EN ROMANCHE INTITULÉ « ROMANCHE, HUMAIN PAR NATURE », QUI S'EST DÉROULÉE DU 6 AU 16 OCTOBRE, A ÉTÉ PENSÉE ET ÉCRITE PAR PLUSIEURS COMMUNES DU SUD-GRENOBLOIS.

Une belle mise en lumière de cette vallée tout au long de l'événement au travers d'expositions, de conférences, d'ateliers, de visites nature, etc. Au musée de la chimie, le public a été au rendez-vous : moment cocooning lors des contes et récits scientifiques jeunes publics, fabrication de bioplastique à base d'agar-agar, atelier scientifique autour du jeu avec chimie click, manipulation autour des polymères, etc. Le musée a également accueilli, tout au long de la semaine, des

enfants du collège de Jarrie et des écoles primaires du sud-grenoblois autour de l'exposition « Chimie Biosourcée, Chimie de demain » et de l'atelier « Je fabrique des bioplastiques » animé par Sciences et Malice.

Durant les vacances de la Toussaint, la science était encore au rendez-vous avec les ateliers proposés par le musée de la chimie. Une programmation qui a rencontré un grand succès avec plus de 70 enfants inscrits sur les 2 semaines !



RÉFECTION DE LA CHARPENTE DE LA « GRANGE » DE BON REPOS : LE POINT SUR LE PROJET

Ce bâtiment, pour lequel la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) porte une attention particulière, doit bénéficier de travaux de mise en sécurité de sa charpente.



Pour ce faire, la commune a demandé l'aide de l'Architecte du Patrimoine du Département de l'Isère pour l'accompagner dans ce projet. Après propositions et réflexions, la commune a soumis, pour avis, le cahier des charges à la DRAC, qui n'a pointé aucune objection. Les études, pour la dépose et la mise en sécurité de la charpente à 3 nefs (sans la reconstruction), vont donc pouvoir être lancées avec pour objectif de réaliser les travaux courant 2025. Le coût de ces travaux devrait avoisiner les 170 000 € HT (hors études et maîtrise d'œuvre) et des subventions seront, bien entendu, demandées.

Nouveaux horaires à la médiathèque

EN RAISON D'UNE TRÈS FAIBLE FRÉQUENTATION CONSTATÉE SUR LE CRÉNEAU 18 H 30-19 H DU VENDREDI, LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT A MODIFIÉ, DEPUIS LE 4 DÉCEMBRE DERNIER, SES HORAIRES D'OUVERTURE.

Désormais, vous pourrez accéder à la médiathèque le vendredi après-midi de 15 h à 18 h 30, au lieu de 15 h 30 à 19 h, comme précédemment. Les autres plages horaires d'ouverture de la semaine restent inchangées.



DES ATELIERS POUR CONSTRUIRE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE

LES ÉLUS TRAVAILLENT, DEPUIS UN CERTAIN TEMPS, SUR LA DÉFINITION ET LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE DE LA COMMUNE AFIN DE PROPOSER UNE OFFRE SUR DES THÉMATIQUES QUI NE SONT PAS ENCORE PORTÉES PAR NOS ASSOCIATIONS JARROISES.

La réflexion s'est organisée autour de différents ateliers. Dans un premier temps, le Maire, les élus et les membres de la commission culturelle, accompagnés d'une coach et formatrice en communication et développement personnel, ont pu définir les objectifs et valeurs qu'ils souhaitaient donner à la politique culturelle de la ville. Dans un second temps, les agents culturels de

la commune ont été rencontrés par les élus pour leur présenter le projet et recueillir leur avis technique. Deux ateliers, animés par les agents des services et structures culturelles de la ville, ont été organisés afin d'échanger avec les associations sur cette proposition de projet, définir leurs besoins et vérifier que la politique proposée soit en adéquation avec les valeurs portées par nos associations.

« Le bilan est positif » nous confie Céline Viola, Adjointe à la culture et au patrimoine. Ces ateliers ont permis de mener une véritable réflexion sur la place de la culture dans la politique de la ville et d'identifier des axes de travail prioritaires et des actions concrètes à mettre en œuvre telles que la réhabilitation de l'espace Paul Bernard.



BEAU PROGRAMME CULTUREL À LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT CET AUTOMNE

La médiathèque Yvette Virot a proposé, aux Jarroises et Jarrois, 2 événements culturels : la « Fête du cinéma d'animation » et le « Mois du film documentaire ».

Dans le cadre de la « Fête du cinéma d'animation », les enfants, accompagnés des parents ou grands-parents, ont pu assister à une séance de projection de 4 courts-métrages animés le mercredi 18 octobre. Le « Mois du film documentaire », qui vise à promouvoir la diversité du documentaire de création auprès de tous les publics, s'est quant à lui déroulé, le jeudi 9 novembre. À cette occasion, une projection/débat autour du film documentaire « Un bon début » (sur le thème du décrochage scolaire) a été proposée, en présence de Antoine Gentil, professeur et habitant de Jarrie. Cette soirée, qui a réuni une quarantaine de spectateurs, s'est clôturée par un temps d'échange autour d'un pot de l'amitié.





JOCELYNE NERINI-DI-LUZIO,
ADJOINTE À L'ACTION
SOCIALE

L'ESPRIT GUINGUETTE AU PROGRAMME DU REPAS SENIORS

CETTE ANNÉE, CE SONT
135 JARROISES ET JARROIS
DE 70 ANS ET PLUS QUI ONT
PARTICIPÉ AU TRADITIONNEL
« REPAS DES SENIORS » ORGANISÉ
PAR LE CCAS DE LA VILLE.

Raphaël Guerrero, maire de Jarrie, Jocelyne Nerini-Di-Luzio, Adjointe à l'action sociale, et une partie de l'équipe du CCAS étaient présents pour célébrer Simone Negro, doyenne de notre commune, Jacques Crosland, le doyen, mais également pas moins de 5 anniversaires de 50 et 60 ans de mariage. Le thème guinguette était à



l'honneur avec une décoration confectionnée pour l'occasion par le groupe de bénévoles de « Trait d'Union », par le groupe « O'féminin » du CSC Malraux et par Anaïs Morant, en charge de l'événement pour le CCAS. Les convives ont pu déguster un repas de Noël et danser sur les morceaux proposés par l'Association « Clair Obscur ». Ce rendez-vous annuel a permis d'offrir à nos seniors un moment convivial festif, attendu et apprécié de tous.

Les habitants n'ayant pas pu participer ont bénéficié, quant à eux, d'un lot qu'ils ont pu choisir parmi les propositions faites par les commerçants jarrois. Cette année, ce sont 445 lots qui ont été achetés et offerts par la Ville, soit plus 13 500 € « réinjectés » dans nos commerces locaux.



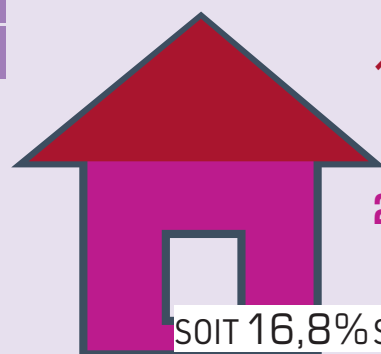
LES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX EN CHIFFRES

412 LOGEMENTS ATTENDUS (LOI)

132 LOGEMENTS À CONSTRUIRE

280 LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX EXISTANTS

SOIT 16,8% SUR LES 25% EXIGÉS PAR LA LOI SRU



« TRAIT D'UNION », UN ESPACE DE PARTAGE CONVIVAL POUR NOS SENIORS



NOUS SOMMES PARTIS À LA RENCONTRE DU GROUPE
DE « TRAIT D'UNION » PROPOSÉ PAR LE CCAS DE LA VILLE
ET ANIMÉ PAR 2 DYNAMIQUES BÉNÉVOLES, MARIE-AIMÉE
BAPTISTE, ANCIENNE DIRECTRICE DE LA MAISON DE RETRAITE
DE PALLEINE ET DENISE GUERRERO, INFIRMIÈRE LIBÉRALE
DE LA COMMUNE À LA RETRAITE.

Mais c'est quoi exactement « Trait d'Union » ?

Instaurés par le CCAS il y a plus de 10 ans, les ateliers de « Trait d'Union » visent à combattre la solitude des personnes âgées ou en situation de perte d'autonomie. Chaque lundi, de 14 h à 17 h, ce sont entre 8 et 10 participants qui se retrouvent autour d'activités manuelles et créatives, de jeux de société, d'ateliers pâtisserie et parfois même de séances de cinéma ou sorties en extérieur !

L'objectif, nous confient les deux animatrices bénévoles, Marie-Aimée Baptiste et Denise Guerrero, « permettre à ces personnes de sortir de chez elles, de retrouver du lien social, mais aussi une certaine autonomie et au final, leur redonner du plaisir à revenir le soir, chez elles, après un après-midi bien rempli ». Le contact régulier avec les participants permet aussi à nos deux bénévoles qui, de par leur carrière professionnelle, ont une expérience auprès des personnes âgées, d'assurer une veille quant au bien-être et à la santé des participants et d'assurer le lien avec le CCAS si nécessaire.

Comment se déroule un après-midi à « Trait d'Union » ?

C'est dès le matin que Marie-Aimée et Denise s'activent les jours de « Trait d'Union ». En effet, aux alentours de 9 h, chaque participant est contacté par téléphone puis Jean-Marie Hauray, conseiller municipal et élu au CCAS, passe les récupérer en début d'après-midi pour les accompagner à l'Entr'Act, lieu où se déroulent les activités. Débute alors un temps d'accueil et de discussions variées entre tous les participants heureux de se retrouver et de se raconter la semaine écoulée. S'ensuivent un atelier jusqu'à 16 h 30 puis le tant attendu goûter qui vient clore ce beau moment d'échange.

Marie-Aimée et Denise se disent récompensées de pouvoir constater l'épanouissement des personnes participant aux ateliers de « Trait d'Union » et d'en voir certaines, qui se trouvaient en situation d'isolement, retrouver du plaisir à retisser du lien social. Un grand merci à ces 2 bénévoles investies qui ne comptent pas leur temps, ni leur énergie pour apporter du bien-être aux bénéficiaires de « Trait d'Union » !

Jocelyne Nerini-Di-Luzio,
Adjointe à l'action sociale,
tenait à remercier vivement
ces deux femmes
en leur adressant
ces quelques mots :

« Denise et Marie-Aimée,
nos deux bénévoles très impliquées
au sein du CCAS, notamment
tous les lundis à Trait d'Union.
Leur temps, leur énergie
et leur engagement sans faille
sont très précieux, merci d'être
des personnes sur qui
nous pouvons toujours compter,
nous vous en sommes infiniment
reconnaissants.
Je tiens également à remercier
Jean-Marie Hauray qui assure
le transport régulier
des personnes âgées. »



CÉLINE VIOLA, ADJOINTE À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE
IVAN DELAITRE, 1^{ER} ADJOINT JEUNESSE ET SPORT

L'ÉQUIPE FÉMININE DES AMIS DE LA PÉTANQUE DE JARRIE A GAGNÉ LE CHAMPIONNAT DES CLUBS !

EN 2023 LE CLUB « LES AMIS DE LA PÉTANQUE DE JARRIE », A AUGMENTÉ SON NOMBRE DE LICENCIÉS DE 12 PAR RAPPORT À 2022, CE QUI L'ÉLÈVE À 54 SOCIÉTAIRES.



Pour la 1^{re} année depuis sa création, le club a inscrit en championnat des clubs 2^e Division « CDC » une équipe féminine constituée de 10 joueuses, coachée par M. Henri Greshon. La plupart d'entre elles commençant la pétanque et la compétition, l'entraîneur a mis en place des entraînements sérieux et structurés, les victoires ne se sont pas fait attendre.

Dès les premières rencontres l'équipe féminine jarroise a gagné face aux équipes échirolloises PCPSE et ALE. Puis, elles ont enchaîné avec deux autres victoires contre La Motte d'Aveillans et Pont de Claix. Arrivées premières de leur poule, c'est en « 1^{re} Division » qu'elles évolueront la saison prochaine. Michel Di Domenico nous confie être très fier de ces compétitrices : « C'est une réussite totale, bravo à cette équipe, merci aux sponsors et aux nombreux supporters de les avoir encouragées ». Les amis de la pétanque vous donnent rendez-vous la saison prochaine pour suivre leur palmarès !

IL FAUT DÉLIVRER LA PRINCESSE NATALIA : UN SPECTACLE AU VILLAGE !

Nous avons maintenant tellement d'occasions de voir des spectacles, un peu partout, dans les salles, dans les festivals, ici et là, dans la commune et les communes alentour, et dans toutes les structures culturelles de l'agglomération grenobloise, avec des amateurs, des semi-professionnels, et des professionnels que l'on ne sait pas toujours où porter ses pas et ses yeux de spectateur ! Alors, venez tout simplement au spectacle « au village », tout près de chez vous, au Château de Bon Repos.

Le spectacle de théâtre « Il faut délivrer la Princesse Natalia » a déjà été joué 6 fois en 2022 et 10 fois en 2023... Il a dû être présenté à « guichets fermés » et refuser du monde parce que la « jauge » est limitée à 40/50 personnes (c'est en effet un spectacle qui se déroule sur un parcours autour du Château) et le groupe des spectateurs doit rester « fluide » ! Ce spectacle sera reprogrammé en 2024 : alors ne le ratez pas ! Les dates de représentation seront communiquées par les voies habituelles.

Que l'on ne se trompe pas : si ce spectacle paraît concerner seulement les enfants (il y est question d'une princesse

et d'un chevalier) il concerne aussi les jeunes et les grandes personnes (de 5 à 95 ans dit-on) parce que les grandes personnes gardent toujours en elles une part de leur enfance... mais aussi parce que ce spectacle est une petite fable écologique sur notre Planète Terre qui est encore si belle aujourd'hui, mais que les humains doivent maintenant réparer et soigner...

Rappelons que cette manifestation culturelle est une « création maison » (un texte écrit pour la circonstance) et qu'elle est présentée par une équipe de 40 personnes de l'Association du Château de Bon



↑ Une partie de l'équipe de Natalia.

Repos (ACBR) qui aura 46 ans en 2024 : comédiens, comédiennes, costumiers, techniciens, responsables de l'organisation. C'est toujours la belle aventure du Théâtre... tant qu'il est encore possible de la mener dans cette Société et ce Monde qui, décidément, ne nous laissent pas tout à fait l'esprit tranquille...

Texte de François Giroud
à l'origine de ce spectacle, d'après une réflexion de ses petits enfants Marcus et Gary

TRIBUNE LIBRE

AUCUNE TRIBUNE LIBRE
NE NOUS A ÉTÉ TRANSMISE
PAR LA MINORITÉ
POUR CETTE ÉDITION DE JARRIE MAG.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

LES HABITANTES ET HABITANTS
SONT VENUS EN NOMBRE
POUR CÉLÉBRER
LA COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE
DU 11 NOVEMBRE ET DES MORTS
POUR LA FRANCE AU MONUMENT
AUX MORTS DES CHABERTS.

Étaient présents autour des élus de Jarrie et Champ-sur-Drac, les Gendarmes de Vizille, les pompiers de Jarrie, les chasseurs alpins du 7^e BCA, nos anciens combattants et les enfants de la classe de Pierre Laville du Louvarou.



COORDONNÉES

ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Jarrie

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Vendredi de 9 h à 14 h. Ouverture du standard téléphonique tous les jours dès 8 h 30. Parc du Clos Jouvin, 100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 68 88 01
mairie@mairie-jarrie.fr - www.ville-jarrie.fr

Médiathèque Yvette Virot

Mardi de 15 h 30 à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, vendredi de 15 h 30 à 19 h, samedi de 9 h 30 à 12 h 30.
239 av. Général Delestraint - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 78 64 99

Musée de la chimie

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30. Fermé le jeudi et le samedi sauf en cas de manifestations à caractère événementiel comme les Journées du Patrimoine.
Sur réservation pour l'accueil de groupe. Parc du Clos Jouvin, 100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 68 62 18

Centre Socioculturel Malraux

Le Centre André Malraux est ouvert de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h tous les jours. Le bureau Accueil / Inscription est ouvert : lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, mardi et jeudi de 14 h à 18 h. 1 montée des Clares - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 78 00 10

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

MES DÉMARCHES EN LIGNE : signalez un problème de voirie ou de déchets sur : demarches.grenoblealpesmetropole.fr
CONTACT VOIRIE : 0 800 500 027 (appel et service gratuits).

CONTACT DÉCHETS : appelez le 0 800 500 027 (appel et service gratuits à partir d'un poste fixe), du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

EAU POTABLE : retrouvez toutes les informations sur : www.grenoblealpesmetropole.fr dans l'onglet « Mon quotidien, ma Métropole », puis « Gérer mon eau ».

> Abonnement, factures, problèmes techniques : Régie Eau Potable de Grenoble-Alpes Métropole, 43 av. du Maquis de l'Oisans - 38800 Pont de Claix, 04 85 59 50 00. Accueil à l'agence : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - Accueil téléphonique : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.

> En cas d'urgence : le soir et le week-end, et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente, contactez le n° d'astreinte de Grenoble-Alpes Métropole : 04 76 98 24 27.

COLLECTE DES ORDURES LES JOURS FÉRIÉS : les poubelles sont ramassées les jours fériés, hormis les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai. Pour ces jours-ci, une collecte de remplacement est mise en place. Plus d'infos sur : www.grenoblealpesmetropole.fr/12-jours-de-collecte-des-poubelles.htm#par158

DÉCHÈTERIES : depuis le 25 novembre, dans 10 déchèteries de la Métropole, dont Champ-sur-Drac, Vaulnaveys-le-Haut et Échirolles, des nouvelles caisses permettront de collecter séparément des objets de différentes catégories qui pourront bénéficier d'une nouvelle vie en boutique solidaire ou être recyclés : les jeux/jouets, articles de jardinage/bricolage, les articles de sport et de loisirs.

PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS CIMETIÈRES

En 2023, la Mairie mettra en place la procédure de reprise de concessions perpétuelles et centenaires. Cette procédure, cadrée par la législation funéraire, vise à recenser les concessions abandonnées. Sans intervention des héritiers, celles-ci seront réattribuées. Pour plus de renseignements, rapprochez-vous du service cimetières de la Mairie.

CONDITIONS DE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

Vous avez besoin d'établir ou de renouveler vos pièces d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ? Téléchargez le dossier sur : <https://www.isere.gouv.fr/Demarches-administratives> et prenez rendez-vous avec les mairies les plus proches pour le déposer (Vizille, Pont de Claix, Eybens, Échirolles, Saint-Martin d'Hères, Vif). Vous devrez fournir un certain nombre de documents suivant votre situation. d'infos sur : www.ville-jarrie.fr/services-mairie/demarches-administratives/etat-civil/

> LÉGISLATION

FEUX - PAR DÉCISION DU PRÉFET DE L'ISÈRE, DANS LE CADRE DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE, LES FEUX Y COMPRIS DE DÉCHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS.

NUISANCES SONORES - Les travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués toute l'année que : du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 - samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h - dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.

> RAPPELS

RECENSEMENT MILITAIRE DES JEUNES DE 16 ANS - Les filles et les garçons de nationalité française, doivent, dans le trimestre qui suit la date d'anniversaire de leurs 16 ans, se présenter en Mairie muni(e)s de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour établir une attestation de recensement. Cette dernière est obligatoire pour effectuer la « Journée d'appel de préparation à la défense », pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales, pour se présenter à certains concours ou examens, etc.

FICHER ÉLECTORAL : VOUS CHANGEZ D'ADRESSE ?

FAITES-LE NOUS SAVOIR - Pour la bonne tenue du fichier électoral, il est indispensable que toute personne qui quitte la commune ou qui change de domicile sur la commune, communique sa nouvelle adresse au service élection de la Mairie.

LÉGALISATION DE SIGNATURE - Dans le cadre de certaines démarches administratives, vous pouvez avoir besoin de faire légaliser votre signature. Cette démarche se fait auprès de l'accueil de la Mairie. Pour avoir accès à ce service, vous devez impérativement habiter la commune de Jarrie et présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

USJC RUGBY

TOMBOLA ET VENTE DE GALETTES DES ROIS

SAMEDI 6 JANVIER | 8h-13h

Stade Pierre Pillet - 154, rue Henri Barbusse, Jarrie

VENTES DE DIOTS ET CROZETS

DIMANCHE 28 JANVIER | 8h-13h

Place de la Gare, Jarrie

LOTO DU CLUB

SAMEDI 3 FÉVRIER | dès 18 h 30

Salle Émile Zola - 3 rue Henri Barbusse, Champ-sur-Drac

REPAS AVANT MATCH ET CARNAVAL EDR

DIMANCHE 3 MARS | dès 11 h 30

Stade Pierre Pillet - 154 rue Henri Barbusse, Jarrie

TOURNOI R5 ET SOIRÉE KARAOKÉ

SAMEDI 9 MARS

Stade Pierre Pillet - 154 rue Henri Barbusse, Jarrie
Tournoi | 8h-17h
Karaoké | dès 20 h 30

VENTES DE SAUCISSONS PAR LE GROUPE SENIOR

DIMANCHE 10 MARS | 8h-13h

Place de la Gare, Jarrie

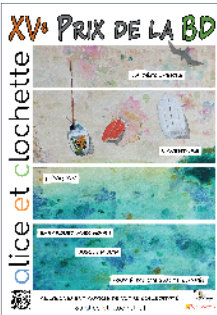
SAFARI DE PÊCHE, CONCOURS DE PÉTANQUE ET VIDE-GRENIERS

SAMEDI 6 AVRIL | 7h-19h

Étang de la Plaine, Champ-sur-Drac

MÉDIATHÈQUE

> Réservation : 04 76 78 64 99
ou bibliotheque@mairie-jarrie.fr



PRÉSENTATION DU PRIX DE LA BANDE DESSINÉE ALICE ET CLOCHETTE
SAMEDI 13 JANVIER
10h

Sur inscription

AUTRES ÉVÉNEMENTS À VENIR...

DON DE SANG

JEUDI 11 JANVIER | 16h-19h30

Centre Socioculturel A. Malraux

> RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE DES SAPEURS-POMPIERS DE JARRIE

SAMEDI 13 JANVIER | 18h30

Caserne des sapeurs-pompiers de Jarrie

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

MARDI 16 JANVIER | 19h

Salle Malraux

1 montée des Clares, Jarrie

Apéritif offert par la municipalité et accueil des nouveaux habitants (remise du kit de bienvenue)



> Inscription : celine.rostaing@mairie-jarrie.fr

HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

LUNDI 11 MARS | 18h

Monument aux Morts des Chaberts, Jarrie

62^e ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

MARDI 19 MARS | 17h30

Monument aux Morts des Chaberts, Jarrie

VIDE-GRENIERS DU COMITÉ DES FÊTES

DIMANCHE 7 AVRIL | 8h-16h30

Salle Malraux - 1 montée des Clares, Jarrie

LES NUITS DE LA LECTURE

« MURDER PARTY »

SAMEDI 20 JANVIER | 17h-20h

À partir de 6 ans - Sur réservation

CAFÉ LIVRE

SAMEDI 9 MARS

10h-11h30

MUSIQUE ET POÉSIE CANTAR

VENDREDI 15 MARS | 20h

Sur réservation

AGENDA des manifestations

JANVIER > AVRIL

ANIMATIONS MUSÉE DE LA CHIMIE



ATELIER VACANCES D'HIVER

(du 19/02 au 01/03)

Infos inscription sur www.ville-jarrie.fr ou musée de la chimie (04 76 68 62 18)

LUNDI 19 FÉVRIER | 14h30-15h30

Chimie du sucre

MARDI 20 FÉVRIER | 14h30-15h30

Chimie du sel

VENDREDI 23 FÉVRIER | 10h45-11h45

Bioplastiques

LUNDI 26 FÉVRIER | 14h30-15h30

Chimie de la Terre : roches, métamorphisme et volcan

MARDI 27 FÉVRIER | 14h30-15h30

Magnétisme

MERCREDI 28 FÉVRIER | 14h30-15h30

Lumière et illusions d'optique

CCAS

PERMANENCE BUS FRANCE SERVICES

JEUDI 11 JANVIER | 14h30-17h30

JEUDI 8 FÉVRIER | 14h30-17h30

JEUDI 14 MARS | 14h30-17h30

Parvis du Centre Malraux

ZOOM

LA NOUVELLE APPLICATION MOBILE DE LA VILLE DE JARRIE

Bien plus qu'une application d'actualités, ce nouveau système remplacera, dès le printemps, les messages d'alerte utilisés jusqu'alors par la commune pour informer la population en cas de risques majeurs.

La commune vient de lancer son application smartphone pour communiquer en direct avec les Jarroises et Jarrois. Vous pouvez, dès à présent, télécharger l'application CityAll sur votre smartphone (via Google Play pour les Android ou Apple Store pour les iPhone) et sélectionner la ville de Jarrie parmi les communes proposées pour vous abonner au contenu d'actualités.

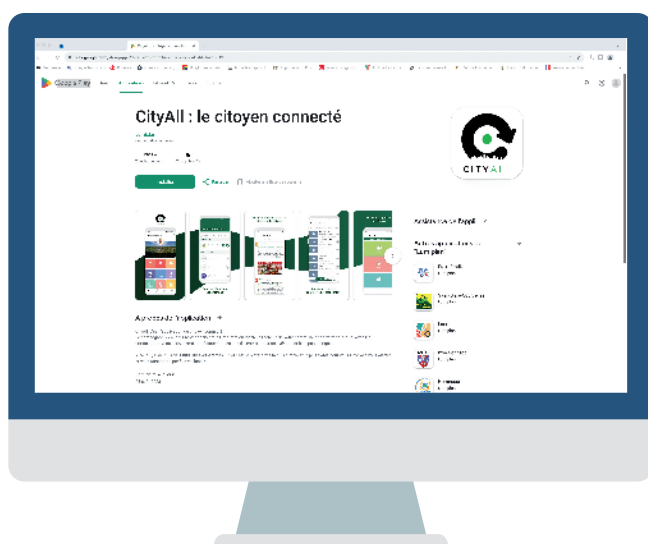
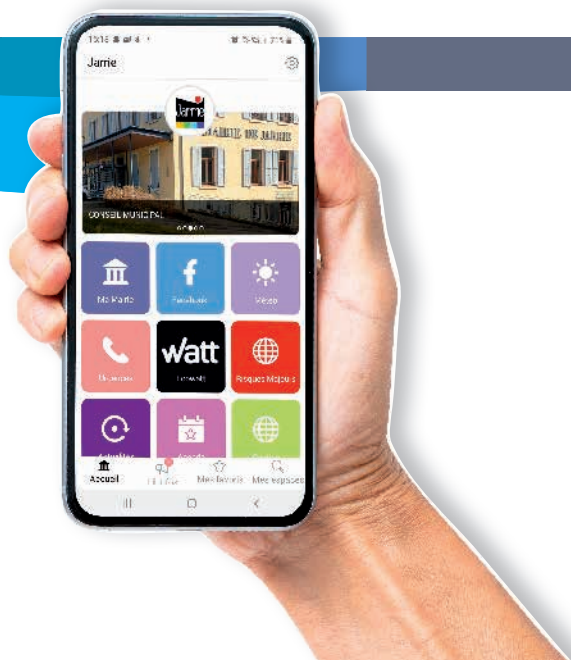
Cette nouvelle application, permettra également de vous prévenir en temps réel via des alertes ou des notifications en cas d'événements majeurs, remplaçant ainsi le système d'appel en masse utilisé jusqu'alors par la commune et qui présentait depuis quelque temps trop de défaillances. En effet, lors de notre dernier envoi en date du 23 août, à l'occasion de la vigilance rouge canicule, plus de 1 966 destinataires n'ont pas reçu le message soit environ 90 % d'échec

d'envoi ! Cet important retour d'échec vient conforter le choix de la commune de la mise en place de l'application CityAll en remplacement du système actuel d'envoi du sms d'alerte. Dorénavant, grâce au système de notification présent sur l'application CityAll, les personnes seront tenues informées dans un délai très bref en cas de risque majeur même si elles changent de numéro de téléphone (ce qui n'était pas le cas avec l'ancien système qui vous obligeait à signaler en Mairie tout changement de numéro).

Cette nouvelle application est également une véritable entrée unique vers tous les supports de communication de la ville. Depuis la page d'accueil, vous aurez accès aux informations liées à la Mairie (coordonnées, horaires d'ouverture), à la page Facebook de la ville, à des informations sur les Risque Majeurs, sur la cantine, à l'actualité et l'agenda de

la commune, aux contenus en cours de diffusion sur les panneaux lumineux, au Jarrie Mag et encore d'autres services tels que la météo ou les numéros d'urgence.

Sachez également qu'il existe aussi un système complémentaire mis en place par le Gouvernement pour prévenir toute personne présente sur une zone concernée par un risque majeur (rupture de barrage, vigilance rouge pluie/inondation, etc.). FRAlert est un dispositif d'alerte et d'information des populations déployé sur le territoire national. Ce système ne nécessite aucune inscription, ni aucun téléchargement de votre part. Si vous vous trouvez dans une zone concernée par un danger imminent et que vous êtes équipés d'un smartphone, vous recevrez automatiquement une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre portable est en mode silencieux.



**POUR RESTER CONNECTÉ
À TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE
ET ÊTRE INFORMÉ EN CAS DE CRISE :**

Scannez le QR Code ci-dessous ou rendez-vous sur votre Play Store pour télécharger l'application CityAll et choisissez la ville de Jarrie !

